

*Séance publique du 19 février 2024*

**Réception de**  
**Monsieur Elrick Irastorza**  
Général d'armée (2S)

Sur le XVII<sup>e</sup> fauteuil de la section Lettres  
Laissé vacant par l'admission à l'honorariat de M. Jules Maurin

Elrick IRASTORZA

Discours de réception : libre propos : le soldat de métier

Jean-Louis AUMÉRAS

Présentation de M. Elrick Irastorza

Étienne CUÉNANT

Intronisation d M. Elrick Irastorza



*Séance publique du 19 février 2024*

## **Discours de réception**

### **Libre propos : Le soldat de métier**

**Elrick Irastorza**

Général d'armée (2S)

---

#### **MOTS CLES**

Service national, suspension de la conscription, soldat de métier, soldat par obligation.

#### **RESUME**

Dans sa longue histoire, pour assurer la défense de son pré carré ou faire campagne hors de ses frontières, la France a toujours cherché sa voie entre l'appel au peuple et le recours au soldat de métier, français ou étranger, mixant le plus souvent ces deux solutions. La suspension de la conscription, le 28 octobre 1997, a entraîné la professionnalisation des armées et atténué l'antagonisme séculaire entre le soldat volontaire et le soldat par obligation sans pour autant faire disparaître toutes les préventions des uns vis-à-vis des autres, notamment dans la jeunesse. Compte tenu des actuelles difficultés de recrutement et de fidélisation, il convient de s'interroger sur la viabilité de ce choix dans la durée et sur la nécessité d'un éventuel retour de la conscription pour permettre à la France d'assurer sa défense et celle de ses intérêts supérieurs voire vitaux.

---

Avant toute chose, permettez-moi d'avoir une pensée très respectueuse pour un ami connu malheureusement trop tardivement. Homme passionné et passionnant, Daniel Grasset aurait sans doute aimé être chirurgien sur un des vaisseaux de la marine royale, sujet sur lequel il était intarissable ! Sans lui et l'amicale intercession du Procureur général Paul-Louis Auméras, je ne serais pas là devant vous, ce soir.

J'ai choisi de vous proposer un thème qui revenait souvent dans nos discussions dès que nous abordions les problématiques de défense. Le titre est lapidaire mais le sujet est vaste. Aussi ne vais-je vous en proposer qu'une déclinaison forcément très schématique mais qui vous invitera à une réflexion qui pourrait rapidement devenir d'une brûlante actualité.

Depuis qu'elles existent, sous une forme ou une autre, les armées du royaume de France, de la Révolution, des deux Empires comme celles des Républiques successives, ont longtemps oscillé, jusqu'à une date récente, entre trois solutions pour réaliser leurs forces vives : une mise à contribution de la population qui deviendra, au fil du temps, la conscription telle que nous l'avons connue jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le recours à des soldats de métier très souvent étrangers et enfin, une solution mixant les deux précédentes, dans des proportions plus ou moins variables en fonction des menaces et des ressources financières du moment.

Décidée en 1996 puis confirmée par la loi l'année suivante, la suspension du service militaire a été accueillie avec soulagement par tous ceux qui n'aurait plus à le faire : la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la Nation ne sera donc plus assurée que

par des soldats de métier et désormais, en France, on ne serait soldat que pour l'avoir voulu ! L'image des armées s'en est immédiatement mieux portée et les sondages montrent que 86 % des Français en ont toujours une bonne opinion. Mais de là à sauter le pas pour devenir soldat de métier, l'enthousiasme reste mesuré parmi les plus jeunes. Il ne faut pas se voiler la face, les exigences, les contraintes et les risques du métier effraient toujours un peu et s'engager a souvent été une alternative par défaut lorsque le travail se fait plus rare dans le civil. À l'inverse, elle devient moins attrayante lorsque ce marché est plus ouvert.

Or, les difficultés rencontrées actuellement dans les domaines du recrutement initial et plus tard dans celui de la fidélisation par les armées, mais aussi par tous les autres corps de l'État en charge de la sécurité des Français, nous amènent à nous poser une inévitable question : si demain nous n'arrivions plus à réaliser les effectifs dont les armées ont besoin pour atteindre les objectifs fixés par le pouvoir politique en matière de défense, ne faudra-t-il pas rétablir, sous une forme ou une autre, cette conscription que dans sa grande sagesse le législateur n'a fait que suspendre ?

Pour comprendre comment on en est arrivé à ce questionnement, il convient d'abord de revenir sur un héritage millénaire fait de victoires mais aussi de revers de fortune, sans que les tutelles politiques successives des armées ne parviennent à trouver une voie équilibrée entre l'obligation de servir et l'enrôlement volontaire.

Mais, en préliminaire, je souhaiterais apporter quelques précisions qui mériteraient à elles seules de longs développements.

- Est soldat celui qui se consacre à la défense de son pays par les armes, quel qu'en soit le grade ou le statut.
- Soldat c'est un métier qui s'apprend et, pendant des siècles, des millions de Français en ont fait le difficile apprentissage, le plus souvent par obligation pour se préparer au combat, défendre les causes les plus nobles et d'autres parfois moins...
- A contrario, soldat de métier c'est un engagement volontaire au service de son pays et de ces mêmes causes, souvent par idéal et convictions personnelles, ce qui ne fait pas pour autant de ce volontaire un mercenaire dans son propre pays mais toujours un citoyen ou une citoyenne à part entière se consacrant à la sécurité de ses concitoyens.
- Les noms des uns et des autres sont d'ailleurs gravés sans distinction sur nos monuments aux morts et la douleur des familles durement éprouvées est la même, dans un cas comme dans l'autre. On aurait cependant pu penser que la professionnalisation allait banaliser la mort du soldat de métier dans l'opinion publique. Après tout, n'est-il pas payé pour ça ? En fait, il n'en est rien et c'est très bien comme ça !
- Mais, bien que la longue liste des épithètes qui lui ont trop longtemps été attribuées se soit réduite et policée dans le temps, il subsiste toujours une certaine prévention dont on ne peut négliger les racines.

C'est que le soldat de métier porte un lourd héritage qui a laissé des traces dans une mémoire collective qui vient de loin. Des hordes barbares qui hâtèrent la chute de l'Empire romain aux armées d'aujourd'hui, les mutations furent lentes et s'essayèrent à toutes les alternatives possibles. À la fin du V<sup>e</sup> siècle, les guerriers francs de Clovis étaient sans doute très courageux mais ils étaient toujours aussi ignorants, indisciplinés, mal entraînés, mal payés et n'avaient guère d'autres solutions pour tout simplement survivre que de « se payer sur la bête ».

Au Moyen Âge, les guerres féodales, les croisades et les guerres incessantes contre les Anglais firent évoluer les choses et l'idée d'un service militaire gratuit commença d'émerger, mais les communes et les paroisses préféraient déléguer cette tâche à un

certain nombre de valets d'armes équipés aux frais de tous, c'est-à-dire mal. Appelés au service pour quelques mois, ils constituaient une armée supplétive de piètre valeur dont il fallut pallier les insuffisances par le recours aux mercenaires mais aussi à des milices communales parfois plus motivées par la défense locale de leurs concitoyens. Il semblerait que ce soient elles qui sauvèrent Philippe Auguste à Bouvines en 1214, mais, ce premier engagement du citoyen en armes sur un champ de bataille terminé, les hommes ne se recrutèrent plus que contre paiement d'une solde aussi maigre qu'irrégulière qui leur valut ce nom de soldat. Entre deux campagnes, ces bandes étaient remerciées et erraient sur les routes du royaume, se constituant en grandes compagnies mêlant indistinctement soldats nationaux et mercenaires étrangers en rupture de ban. Le soldat de métier ne sortit pas grandi du souvenir que conservèrent les populations étrillées par ce véritable fléau...

Il faudra attendre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la victoire sur les Anglais et l'avènement de Charles VII (1422-1461) pour qu'émerge l'idée d'une armée permanente fût-ce au prix de la régularisation de compagnies d'écorceurs, et du recours aux mercenaires suisses et allemands renforcés, à la demande, par quelques bandes de 4 à 500 francs-archers recrutés localement. Mais pour Brantome ces derniers n'étaient que « marauds, bélétrés, fainéants, pillers et mangeurs de peuple ». Louis XI y remit bon ordre en faisant de ces traîneurs de rapières les ancêtres de nos régiments. Notre 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie, par exemple, descend de ces bandes de Picardie...

La crainte de Dieu et l'instillation progressive d'un droit de faire la guerre (*jus ad bellum*) et d'un droit dans la guerre (*jus in bello*) auraient sans doute pu permettre à l'Église catholique de contribuer à l'atténuation de la souffrance des populations. Hélas, elle se rendit elle-même coupable des pires atrocités pour tenter de juguler les hérésies qui embrasèrent le pays et le vent de réforme que fit souffler Martin Luther sur l'Europe au début du XVI<sup>e</sup> ne fit qu'attiser le brasier. Les rescapés de ces sanglants affrontements et leurs descendants n'oublièrent pas la part que prit le soldat de métier aux huit guerres de religion, aux trois rebellions huguenotes, à la révolte des Camisards et à l'étouffement progressif de la liberté de conscience et de culte par les Louis XIII, XIV et XV.

Entre temps, Louvois s'efforça bien de remettre un peu d'ordre dans la maison en se passant des mercenaires étrangers à l'exception des Suisses, en faisant construire des casernes, en améliorant la régularité des soldes, en prenant soin des invalides de guerre et en créant, à côté de l'armée d'active, une réserve provinciale. À la veille de la Révolution, cette armée était d'ailleurs plutôt bien organisée mais les charges d'encadrement étaient toujours vénales. Le futur Maréchal de Castries fut lieutenant à 12 ans et général à 20 ! Le soldat était alors considéré comme étant plus à la solde de la noblesse qu'au service de son pays, et la crainte était finalement le seul lien affectif entre le peuple et ses armées.

La Révolution de 1789 et la réaction belliqueuse des royautés européennes allaient précipiter le changement. À l'approche du danger, les mentalités commencèrent d'évoluer. Les victoires de Valmy puis celle de Jemappes en 1792 allaient enfin donner un sens à l'engagement du soldat : la défense de sa patrie ! Après l'exécution du roi Louis XVI et la montée de nouveaux périls, la loi de février 1793 sur l'amalgame des troupes de l'ancien régime et de celles formées de volontaires nationaux allait donner plus de stabilité à cette armée portée par un nouvel élan patriotique lors de la levée en masse, à peine un mois plus tard. Sans cette contribution du peuple en armes, la Convention (1792-1795) eût bien été incapable d'envoyer douze armées, pourtant mal équipées, défendre nos frontières mais aussi noyer dans le sang la contre-révolution royaliste dans l'ouest du pays (1793-1796).

Cinq ans plus tard, sous le Directoire, pour mettre un terme aux aléas qualitatifs et quantitatifs du recrutement et de la durée de présence aux armées, la loi Jourdan Delbrel

institua ce qui allait devenir, pour deux siècles, le service militaire obligatoire pour tous les jeunes Français âgés de 20 à 25 ans. En stipulant à son article 1<sup>er</sup> que « tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie », la France rompa définitivement avec les pratiques antérieures sans pour autant écarter complètement l'engagement volontaire et, jusqu'à la suspension du service militaire, deux siècles plus tard, c'est bien ce schéma qui prévaudra à quelques variantes et interruptions près.

Cependant, les premiers révolutionnaires s'attachèrent surtout à réaffirmer leur obsession du principe de primauté du Politique sur le Soldat plutôt qu'à remplacer l'existant par une armée de conscription qui ne suscitait guère l'enthousiasme des foules. Mais, après neuf années d'atermoiements, ce fut une rupture sociétale qui dépassa très rapidement le simple cadre des armées pour devenir une étape quasiment rituelle dans la vie de chaque Français. Par la suite, la loi fut maintes fois remaniée mais les principes fondamentaux restèrent globalement les mêmes, sans pour autant lever toutes les inégalités ni supprimer le mixage entre enrôlement volontaire et conscription.

En quelques années, des combats pour la sauvegarde de cette toute jeune République assaillie de toutes parts, aux batailles les plus glorieuses du 1<sup>er</sup> Empire, cette armée de conscrits amalgamée à des soldats de métier construisit, sur ses succès, le mythe de l'invincibilité du peuple en armes et, essentiellement parce qu'il était des siens, le rapport de la population au soldat commença d'évoluer.

Mais, dès les premiers revers de fortune, le doute s'installa puis tout s'effondra à Waterloo. Ce fut le tournant, et le sentiment qu'une jeunesse courageuse avait été sacrifiée par des chefs, soldats de métier incompétents, instaura une césure tenace entre les uns et les autres. Le monument aux Marie-Louise d'Hurtebise près de Craonne, rassemblant dans un même hommage, depuis 1927, sur le chemin des Dames, haut lieu de notre mémoire nationale la plus troublée, le jeune grognard de 1814 et le jeune poilu de 1914 en est, en filigrane, le symbole.

Après l'effondrement du Premier Empire, il fallut reconstruire ces armées éreintées et totalement désorganisées. La loi Gouvion Saint-Cyr y contribua tant bien que mal en instaurant un service militaire de six ans pour mettre sur pied une armée de 240 000 hommes, soit un besoin annuel cinq fois inférieur au volume d'une classe d'âge. On multiplia donc les clauses d'exemption, puis on instaura le tirage au sort et le remplacement en cas de tirage défavorable, pratiques exécrées qui perdureront jusqu'en 1872 et ne firent que renforcer la défiance du peuple vis-à-vis des armées et des soldats de métier qui y servaient et l'encadraient. Pourtant, dans ce domaine justement, cette loi fut une révolution en mettant un terme à l'achat des charges d'officier. Les deux tiers devaient être recrutés puis formés dans les écoles comme Saint-Cyr, déjà créée en 1802 par Napoléon 1<sup>er</sup>, et le dernier tiers devait être issu du rang. L'escalier social sur lequel nous reviendrons était en marche.

Jusqu'à l'avènement du Second Empire en 1852, les différents régimes poursuivirent les réformes à la marge notamment pour faire face à la conquête de l'Algérie. On créa une armée d'Afrique formée soit d'unités à majorité métropolitaine comme les Zouaves et les Chasseurs d'Afrique ou, à l'inverse, à majorité autochtone comme les Tirailleurs et les Spahis. Louis-Philippe créa la Légion étrangère destinée, en principe, à servir hors de France et une garde nationale qui ne servit jamais. Le Second Empire continua de légiférer sans vraiment arriver à stabiliser une armée qui fut un temps glorieuse. Malheureusement, l'aventure mexicaine puis surtout l'humiliante défaite de 1870 reléguèrent aux oubliettes Malakoff, Magenta, Solférino et Palikao. La reconstruction fut laborieuse car le discrédit qui s'était abattu une nouvelle fois sur le commandement avait creusé un peu plus le fossé entre les Français assujettis aux obligations militaires et ceux qui en avaient fait leur métier. Quarante ans de morne vie

en garnison, immortalisée par Courteline et à peine troublée par des expéditions coloniales confiées pour l'essentiel à des soldats de métier, n'allaient pas améliorer cette relation. En 1900, les troupes de marine, créées en 1622 pour servir sur les vaisseaux du roi, devinrent troupes coloniales avant de redevenir Troupes de Marine au début des années 60.

À la veille de la Grande Guerre, les débats particulièrement virulents sur l'allongement du service militaire à trois ans, attisés par de grands mouvements antimilitaristes et pacifistes, amplifièrent encore cette défiance. Mais, face au danger, la patrie retrouva ses réflexes de 1792 et il y eut très peu d'insoumis. Cinquante-deux mois de douleurs et de sacrifices plus tard, ce fut la victoire mais à un prix dont la France ne se remit vraiment jamais. La Grande Guerre restera dans notre histoire comme le plus grand sacrifice consenti par la France à ce jour : 1 439 000 soldats tués et 4 670 000 blessés qu'il fallut remplacer, jour après jour, en mobilisant au total près de 8 millions d'hommes soit l'équivalent de 40 % de la population masculine.

Tous, soldats appelés et soldats de métier, de Métropole et de l'Empire, prirent leur part au sacrifice et ce ne fut que justice qu'ils soient unis dans un même hommage par le Président de la République, le 6 novembre 2018 aux Épargnes. En chemin vers la crête meurtrie, il s'arrêta au cimetière du trottoir pour déposer un bouquet sur la tombe du sous-lieutenant Robert Porchon, l'ami Saint-Cyrien du Lieutenant de réserve Maurice Genevoix qui lui dédiera son chef-d'œuvre *Ceux de 14*, rassemblant ainsi, par ce geste qui faisait sens, le soldat de métier et le soldat par obligation dont l'amitié était née de l'amour que tous deux portaient à la France !

En dépit de cette sanglante effusion, la victoire valida l'armée de conscription et l'option stratégique avancée dès 1887 par Poincaré en campagne dans la Meuse, « ne négligeons rien pour la défense, ne faisons rien pour l'attaque ». Et la ligne Maginot succéda au système Séré de Rivière ! La dissuasion nucléaire n'en est qu'une déclinaison moderne.

Mais la saignée avait été telle que ce choix stratégique qui semblait alors tomber sous le sens et la conduite désastreuse des premières opérations, conduisirent à cette bien étrange défaite qui sidéra la France et stupéfia le monde vingt-deux ans plus tard ! « Mais vaincre on ne le pouvait plus et mourir on ne le voulait pas » écrivit Roland Dorgelès de cet ordre du jour de juin 1940 qui ressemblait pourtant furieusement à celui du 5 septembre 1914. Faisant allusion à ce bien triste épisode de notre histoire nationale, Jules Maurin termine son imposant ouvrage *Armée, Guerre, Société : Soldats languedociens (1889-1919)* d'une phrase désabusée mais annonçant le sursaut : « Le devoir ne s'est pas fait jour mais bientôt surgit l'esprit de résistance ».

Pourtant, bien peu entendirent l'appel du Général de Gaulle, mais que ce soit au sein des grands mouvements de la résistance intérieure et de leurs réseaux puis au sein de la 2<sup>e</sup> DB de Leclerc et de la 1<sup>re</sup> armée de Lattre, des soldats de circonstance et de métier se sacrifièrent, côte à côte, pour rendre son honneur à la France.

Mais l'histoire ne marque jamais le pas : fin des guerres d'Indochine et d'Algérie, achèvement de la décolonisation, en une quinzaine d'années, la seule armée de terre est passée de 800 000 à 330 000 hommes en 1968. Et simultanément, montée en puissance de la dissuasion nucléaire oblige, les trois armées relevèrent ce nouveau défi pour tenir leur rang au sein de l'Alliance atlantique contre les 120 000 blindés, 42 000 pièces d'artillerie, 7 200 aéronaves, les 1 800 navires de guerre et les centaines de missiles nucléaires tactiques du Pacte de Varsovie. Les militaires du rang étaient, pour l'essentiel, des appelés du contingent.

Au début des années 1970, hors Légion étrangère<sup>1</sup>, deux régiments seulement étaient entièrement professionnalisés (le 3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine de Vannes et le 8<sup>e</sup> Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine de Castres). Mais la multiplication des opérations extérieures allait conduire à la création de nouvelles unités de métier pour pallier les restrictions d'emploi de ces appelés hors du territoire national.

Dans le même temps, la durée de service militaire fut réduite en conséquence : de 30 mois pendant la guerre d'Algérie à 16 mois fin 1963, 12 à l'été 1970, enfin 10 en 1992. La seule justification de cette contrainte, supportée avec un certain fatalisme par les jeunes Français en dépit de quelques sautes d'humeur, restait la menace à nos frontières orientales. Mais la donne allait rapidement changer.

Après la chute du mur de Berlin en 1989, la machine à démanteler les armées occidentales allait s'emballer. Le camouflet subi quelques mois plus tard lors de la première guerre du Golfe en 1990-91, par une France, puissance nucléaire et membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, incapable de fournir plus de 19 000 hommes (dont 3 400 en réserve à Djibouti) à une coalition de 34 pays qui en déploya près d'un million, faute de pouvoir engager les appelés, allait sonner le glas de la conscription. De réductions de format en dissolutions et d'exemptions en dispenses, le besoin se fit moindre, ce qui finit par rendre le service militaire de plus en plus inégalitaire. Plusieurs modèles d'armées furent alors proposés, tous visant à augmenter la part du soldat de métier jusqu'à envisager de supprimer les obligations militaires purement et simplement.

Finalement, en 1996, le Président Chirac prit la décision de professionnaliser les armées et la loi du 28 octobre 1997 suspendit la conscription. Le service national fut réduit à sa plus simple expression, à savoir le recensement et la Journée Défense Citoyenneté, JDC. Mais les Français n'y virent qu'une suppression pure et simple du service militaire. La réforme reçut un accueil enthousiaste et la transition se passa sans encombre.

2002 fut donc l'an I de cette nouvelle armée totalement professionnelle mais cette transformation entraîna, pour les soldats de métier assurant l'encadrement ou servant dans les unités déjà professionnalisées, des restructurations d'une grande brutalité professionnelle, familiale, sociale et domaniale. En quelques années, les effectifs des trois armées passèrent de 670 000 à 190 000 hommes et femmes. Dans le même temps, la seule armée de terre passait de 290 000 hommes à 115 000 tandis que l'armée de l'Air et la Marine étaient taillées au plus juste pour reprendre l'expression du moment<sup>2</sup>.

Armée de Terre	Armée de l'Air	Marine nationale	<b>Total des 3 armées</b>	Services Inter armées <sup>3</sup>	Personnel civil	Gendarmerie	<b>Total Ministère</b>
115 040	40 091	35 227	<b>190 358</b>	13 481	68 654	97 508	<b>370 001</b>

Pour les chefs militaires, la réalité de cette déflation était difficile à faire appréhender dans le monde politique. J'ai gardé en mémoire deux images qui m'y aidaient :

<sup>1</sup> 7 régiments de Légion étrangère.

<sup>2</sup> 16<sup>e</sup> rapport du haut comité d'évaluation de la condition militaire, décembre 2022, pages 33 et 34.

<sup>3</sup> Service de santé des armées (SSA), Service de l'énergie opérationnelle (SEO), Direction générale de l'armement (DGA), Service du commissariat des armées (SCA), Service d'infrastructure de la défense (SID), Contrôle général des armées (CGA), Affaires pénales militaires (APM).



- En 1914, nous pouvions mettre un fantassin tous les 50 cm de Nice à Dunkerque. Aujourd'hui, nous pourrions faire la même chose sur un tiers de périphérique (et ici, entre la place de la Comédie et Palavas les Flots... et encore ?)

- Actuellement il y a 3 fois plus de canons aux Invalides que dans l'artillerie française !

Cela n'émut pas grand monde car l'essentiel était que le service militaire soit « supprimé » et que l'on fasse des économies plus utiles ailleurs...

Vous vous trompez d'époque mon Général !

Plus d'obligation de servir, les préventions vis-à-vis du soldat de métier allèrent s'estompant mais les difficultés rencontrées pour construire cette armée professionnelle nouvelle, n'en disparurent pas pour autant. Et aujourd'hui encore, la volatilité de la ressource est telle que la pérennité du modèle est toujours mal assurée et, en dépit de sondages flatteurs, les préventions résiduelles vis-à-vis du métier de soldat et du soldat de métier notamment parmi les plus jeunes n'y sont pas pour rien.

Pourtant, la plus grande fierté de cette jeune armée en perpétuelle régénération, c'est bien d'être au service de la Nation, service dans lequel elle puise l'essentiel de ses motivations, quelles que soient les missions qui lui sont confiées et les moments de doute auxquels elle est parfois confrontée. Elle les remplit avec rigueur, enthousiasme, volonté et camaraderie, pas celle des moments de convivialité fugaces (même s'il en faut un peu...) mais celle qui fait que l'on ne lâche pas celui qui peine à avancer et que l'on retourne dans le blindé en feu pour arracher aux flammes son camarade de combat. Nos soldats de métiers sont capables de ce courage-là, de cette camaraderie-là, qui donne tout son sens à ce que nous appelons l'esprit de corps et qui me donne toujours cette fierté de les avoir commandés !

Mais désormais, ils sont aussi tiraillés par une aspiration toute légitime à partager les mêmes standards de vie que la société civile dont ils assurent la défense, dont ils sont issus et à laquelle ils retourneront inévitablement. Leurs préoccupations en termes de conditions et de niveau de vie et donc d'évolution salariale, sont devenues structurantes.

La reconnaissance des mérites par la promotion interne, véritable escalier social accessible aux plus accrocheurs, en est le moteur essentiel. 57 % des sous-officiers et 49 % des officiers, sont actuellement issus du recrutement interne et « tout soldat porte encore dans sa giberne un bâton de maréchal ».

Mais pour la plupart de ces soldats de métier, les armées ne peuvent pas être une fin en soi. Le système étant pyramidal et ayant une obligation fonctionnelle de jeunesse avec des limites d'âge par grade, ils doivent très rapidement envisager une reconversion professionnelle à laquelle ils doivent être préparés puis dignement accompagnés. C'est un défi de taille car, contrairement à une idée reçue, tous les soldats de métier ne sont pas de carrière et n'ont donc pas la garantie de l'emploi que procure un CDI par exemple :

- Tous les militaires du rang sont contractuels.
- Tous les sous-officiers sont initialement contractuels et ne deviennent de carrière qu'après avoir réussi de nombreux examens professionnels.
- Enfin, 26 % des officiers sont également contractuels, le temps d'acquérir une première expérience professionnelle transposable dans le civil.

Et, soit par choix personnel, soit suite à des impératifs de gestion, ces contractuels quittent les armées bien avant les limites d'âge ou de service dont ils pourraient bénéficier. Les militaires du rang partent en moyenne à 6 ans, les sous-officiers à 13 et les officiers à 12. Or à 33 ans au plus, tous ont bien évidemment besoin de vivre d'un autre métier en attendant qu'une pension modeste et le plus souvent différée dans le temps, leur soit servie. Peu de gens le savent, mais le ministère des armées paie dans l'intervalle, environ 140 millions d'indemnités de chômage par an à environ 12 000

allocataires ! Ce délai de latence pourrait être encore réduit car c'est une ressource humaine de qualité qui est rendue à la vie civile. Tous y ont gagné en maturité, en savoir être, en respect de l'autre, en habitude du travail en équipe, en sens des responsabilités, en réactivité, en gestion du stress, en sens de l'organisation, en capacité à raisonner, décider et fédérer les énergies autour d'un projet. Enfin, presque tous ont été plongés, souvent très jeunes, dans le chaudron du monde et confrontés à des situations d'une extrême violence, ce qui ne manque pas de forger le caractère. Certains de leurs camarades y ont laissé la vie et tous n'en sont pas sortis indemnes, physiquement voire psychologiquement. Tous, et notamment leurs familles méritent donc une attention toute particulière car l'engagement au service de la France fait trop souvent peser de bien lourdes contraintes sur les conjoints et les enfants. Le Ministère et les armées ont développé un système d'accompagnement institutionnel et associatif plutôt performant par rapport à bien d'autres pays, mais il est clair que le monde de l'entreprise doit y contribuer en ouvrant plus vite ses portes au soldat de métier quittant le service, ce qui n'est pas contradictoire avec le fait que nous devons conserver nos contractuels plus longtemps.

Enfin, ce constat sur les durées de moyennes de service devient très préoccupant car ces départs doivent être compensés par des recrutements directs dans le civil en nombre au moins équivalent ce qui ne va pas de soi ! En 2021, le Ministère a recruté 29 500 hommes et femmes Gendarmerie incluse<sup>4</sup>.

	Armée de Terre	Armée de l'Air	Marine nationale	Services Interarmées	Gendarmerie	Total Ministère
Officiers	431	238	201	425	117	1412
Sous-officiers	1 478	1 669	1 100	281	* 1 710	6238
Militaires du rang	11 902	1 070	2 394	159	** 6 301	21 826
Total	13 811	2 977	3 695	865	8 128	29 476

\* Gendarmes.

\*\* Gendarmes volontaires.

La seule armée de terre en a recruté près de 14 000 soit près de 450 officiers, 1 500 sous-officiers et 12 000 militaires du rang. Or ces chiffres sont actuellement en hausse et elle annonce devoir en recruter 16 000 (+5000 réservistes) en 2024 ce qui, en théorie, reviendrait à renouveler la totalité de ses effectifs quasiment tous les 7 ans ce qui n'est pas tenable dans la durée...

Si de gros efforts ont été faits en termes d'amélioration de la condition matérielle du soldat de métier, les trois ressorts essentiels de sa motivation restent la considération qui lui est portée, ses conditions d'emploi opérationnel et la quasi-certitude de trouver un emploi en quittant le service en pleine force de l'âge et en ayant alors, le plus souvent, charge de famille. S'y ajoute un quatrième point qui n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante : l'accès au logement dans des garnisons à forte densité humaine ou à l'inverse dépourvues d'un minimum de logements sociaux car aujourd'hui seuls les plus jeunes, ou ceux n'ayant pas charge de famille, acceptent de vivre en caserne.

<sup>4</sup> 16<sup>e</sup> rapport du haut comité d'évaluation de la condition militaire, décembre 2022, page 80.

Mais le mal est sans doute bien plus profond et nous renvoie à une question fondamentale qui a toujours été au cœur du métier de soldat, volontaire ou par obligation : Pour qui et pour quoi suis-je prêt à sacrifier ma vie ? Quel sens donner à mon engagement au service de mon pays ? Est-ce que cela en vaut toujours la peine ? Est-ce que tout cela ne serait pas devenu un peu désuet au fil des ans ? Certes, les armées n'ont pas le monopole des risques mortels et les forces de l'ordre paient un lourd tribut à la sécurité des Français (depuis 2012, en moyenne, 4 policiers et 5 gendarmes meurent en service chaque année). Mais le soldat de métier y a également pris sa part en assurant cette sécurité au plus loin voire sur le territoire national. Depuis 1963, 775 sont morts en opérations extérieures (OPEX) dont 89 en Afghanistan, 58 au Mali dont un sous-officier féminin et nous avons rapatrié des centaines de blessés dont certains lourdement handicapés physiquement et psychiquement. Mais pour quel résultat concret doivent s'interroger leurs familles éprouvées ?

Qu'on le veuille ou pas, qu'on l'estime justifié ou pas, chez un soldat de métier, ce questionnement existe et il existe surtout chez les jeunes prêts à franchir le pas au service de la France !

Mais où est le patriotisme dans tout ça ? Au moment de l'engagement, c'est le plus souvent un sentiment encore diffus mais qui s'affirme très rapidement et lorsqu'un soldat de métier est tué à 20 ans en Afghanistan, au Mali ou ailleurs, il est mort pour la France, ce qui reste l'ultime fierté, la consolation ultime, de sa famille endeuillée et de ses compagnons d'armes.

Tout cela nous conduit à nous interroger sur la pérennité du système au moment où la situation internationale se dégrade chaque jour davantage et où 35 à 40% de l'opinion publique commence à douter de la capacité des armées à faire face, dans leur format et avec leurs moyens actuels, à des menaces de conflits de haute intensité que l'on nous assurait révolues. Et une question commence à faire son chemin : ne faudrait-il pas envisager le rétablissement du service militaire ?

Quelles que soient les raisons avancées, ce serait un bouleversement sociétal majeur que beaucoup, surtout parmi ceux qui ne sont plus directement concernés, appellent de leurs vœux ne serait-ce que pour ses supposées vertus éducatives. Mais laissons à la famille, à l'Éducation Nationale et au Service National Universel pour autant qu'il soit généralisé, une mission qui n'est pas celle des armées ! L'éducation dispensée dans les armées n'a qu'une seule finalité, la cohésion de leurs unités à des fins opérationnelles et tant mieux si la Nation s'y retrouve par la suite !

La perspective de ce rétablissement conduit d'abord à s'interroger sur le principe, particulièrement dimensionnant dans le cas présent, de l'égalité des citoyens et des citoyennes face à cette obligation nouvelle. Techniquement le défi serait de taille car, pour faire bref, dès la conscription suspendue, tout a été démolí. Or, une classe d'âge, c'est près de 800 000 jeunes qu'il faudra gérer, sélectionner au plan médical et affecter dans des unités à créer de toute pièce avec des Centres du Service National qui ne sont plus du tout dimensionnés pour cette mission. Ensuite et indépendamment de toutes considérations financières, suite, notamment, à la nécessité de rééquiper ces nouvelles unités, je vous laisse imaginer le défi administratif, domanial et logistique d'un tel revirement, sans parler de son impact sur l'économie nationale, les parcours scolaires et universitaires et la justice à la suite des insoumissions, désertions et autres écarts de comportement en service !

Enfin et surtout, il resterait à justifier une telle rupture et à en préciser la finalité opérationnelle. En effet, la nature même des conflits est en train d'évoluer très rapidement et il est plus que probable que, compte-tenu des évolutions technologiques, les effectifs n'auront plus la même importance qu'antérieurement. Qu'allons-nous faire

de tous ces jeunes ? On ne va quand même pas rétablir le tirage au sort ! N'oublions pas que la guerre a pour finalité première de soumettre la volonté de l'autre à la sienne. Or pour cela, des technologies de pointe mises en œuvre par les soldats de métier en nombre suffisant et des spécialistes de très haut niveau, constituant une réserve crédible par exemple, seront toujours plus efficaces que des masses moins motivées, mal équipées et mal entraînées.

C'est un peu le modèle prôné par le Ministre des armées lors de ses derniers vœux : « une armée de métier, résolument professionnalisée, avec son corollaire d'une réserve durcie, mieux formée, mieux équipée et totalement intégrée à l'active » !

Depuis que la France existe, le soldat de métier et le soldat par obligation en ont écrit, ensemble, les plus belles pages d'histoire mais aussi de plus sombres. Depuis le début des années 1990, après l'effondrement du pacte de Varsovie et de l'URSS, le pays a baissé sa garde, bercé par des rêves d'une paix que l'on espérait éternelle.

Cependant, depuis 60 ans, la défense des intérêts vitaux de la patrie repose sur une dissuasion nucléaire adaptée à ses ambitions, tandis que celle de nos intérêts supérieurs, y compris sur le territoire national, est confiée à des forces interarmées conventionnelles qui crédibilisent l'ensemble et évitent au Chef de l'État le dilemme du tout ou rien.

Et, depuis bientôt un quart de siècle, la clé de voûte de ce dispositif, c'est le soldat de métier des armées de Terre, de l'Air et de la Marine.

Fin janvier dernier, au cours d'une intervention sur la violence dans une classe de terminale du lycée Pompidou, une jeune fille m'a posé une question qui n'a pas suscité d'émoi particulier dans sa classe : « Et si la situation venait à empirer, est-ce qu'il ne faudrait pas rétablir le service militaire ? ». Que ces jeunes, moins de trente ans après l'euphorie créée par la suspension de la conscription, en soient arrivés à se poser cette question, en dit long sur leur perception de l'état de notre monde actuel et sur leur appréhension du futur.

Je ne pense pas que ce rétablissement soit nécessaire dans l'immédiat et, le pire n'étant jamais certain, formons le vœu qu'entre dissuasion nucléaire et efficacité opérationnelle d'un soldat de métier respecté, bénéficiant de la considération de la Nation et de son attention au plan budgétaire, la sécurité des Français puisse continuer d'être assurée sans avoir à recourir une nouvelle fois massivement à « ce soldat d'occasion » au cœur des recherches de l'historien Jules Maurin qui, en choisissant l'honorariat, me permet d'accéder aujourd'hui au fauteuil XVII de la section Lettres de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier et de m'exprimer sur un sujet dont, croyez-moi, les Français n'ont pas fini de parler !

*Séance Publique du 19 Février 2024*

## **Présentation de M. Elrick Irastorza**

**Paul-Louis AUMERAS**

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Madame la Présidente de la Section des Lettres,  
Mesdames et Messieurs les Académiciens,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous salue et plus particulièrement la famille du Général Elrick Irastorza, j'ai nommé son épouse, ses enfants, ses amis nombreux qui nous font l'honneur et lui font l'amitié de l'accompagner dans cette séance de réception. Mon Général, vous appartenez à un monde où traditions et rites s'imposent à chaque circonstance importante de la vie. Il en est de même pour nous. Alors, mon Général, n'y voyez nulle impertinence de ma part, mais je vais vous donner, rassurez-vous pour quelques minutes seulement, du « Monsieur ». Ainsi le veut le règlement de notre Académie. Sachez-le, Monsieur, ce n'est pas là simple fantaisie de vocabulaire. Cela a du sens. L'impétrant se voit seulement rappeler que « grade et qualité » ne lui conféreront aucune autorité sur ses autres confrères, tous devant être traités sur un plan de stricte égalité. Seuls sont reconnus le niveau des compétences et, comme l'on disait au Grand Siècle, le goût et l'art de la dispute. Naturellement, pour apprécier toute la pertinence et la force du propos, il faut se reporter à l'état de la société française il y a quelques siècles.

Cela posé, je dois encore exposer à tous, *in limine litis* comme disent les juristes, pourquoi c'est moi, magistrat honoraire, sans lien particulier avec le monde militaire, qui suis en charge d'apporter, Monsieur, réponse à votre discours de réception. Avant de pouvoir prétendre enfin s'asseoir sur un fauteuil vacant, il faut avoir été élu, cela dans le cadre d'une procédure très stricte prévue par un règlement sur l'application duquel veille avec grande rigueur et sévérité notre Secrétaire perpétuel. Les candidats à l'élection sont présentés par les académiciens mais, impérativement, pour pourvoir un siège vacant de la Section à laquelle ils appartiennent, celui qui présente un candidat avec succès en devient le parrain et lui reviendra « l'honneur de lui faire réponse » après que l'impétrant aura prononcé son discours de réception. Monsieur, celui qui vous a présenté aux suffrages des Académiciens, celui qui était votre parrain de cœur, c'était le professeur Daniel Grasset, un ami à vous, féru de l'histoire de la Royale, sans doute parce qu'il était passé à côté du rêve d'en faire partie. Il nous a quittés l'été dernier. Comme c'était la Section Lettres qui devait vous accueillir, puisque vous n'aviez servi ni chez les Artilleurs, ni dans le Génie, l'Aviation ou la Marine, ce qui vous aurait destiné à la Section des Sciences, le Professeur Grasset, de la Section Médecine, ne pouvait être votre parrain. Il fallait donc en trouver un autre, de substitution, appartenant à la Section Lettres. Le Professeur Grasset et les membres de cette dernière m'ont investi de cette responsabilité. C'est pour moi, tout à la fois, un honneur, une fierté, mais aussi une ardente obligation d'être à la hauteur du mandat confié. Je dédie en tous cas cette réponse au Professeur Grasset qui a tellement compté dans notre Académie et lui a tellement apporté.

Vous voilà donc, après avoir été élu en janvier 2023 en situation de pouvoir prétendre occuper le fauteuil XVII de la Section Lettres, laissé vacant par la prise d'honorariat de votre prédécesseur, Monsieur Jules Maurin, historien. Vous venez en effet de satisfaire à l'exercice du discours de réception sur le thème que vous avez choisi : « Le soldat de métier ». Nous avons déjà eu la chance de vous écouter, le 4 janvier dernier, dans une conférence donnée sur « La justice militaire de 1924 à 2024, d'une justice expéditive à la judiciarisation des opérations militaires ». Je crois pouvoir affirmer que, dans les deux cas, ce fut pour les académiciens l'occasion de s'auto-féliciter pour avoir réussi à susciter votre candidature et vous avoir élu. La réflexion fondamentale sur l'état actuel de nos forces armées, les choix de réarmements possibles sont en effet devenus d'une actualité brûlante. Alors que l'histoire avait soi-disant trouvé son terme, qu'il était enfin temps de profiter « des dividendes de la paix », ne voilà-t-il pas que le canon gronde à nouveau en Europe, au Moyen-Orient, que les deux super puissances, États-Unis et Chine, se disputent le leadership du monde, que les pays émergents contestent un ordre établi qui fait trop bon marché de leur ressentiment et de leur volonté d'autonomie. En face de cette situation, il a fallu recenser d'urgence les chiffres de notre défense nationale, celui des hommes, celui des matériels, celui des stocks de munitions. Il est clairement apparu que tout cela était insuffisant pour faire face à un conflit de « haute intensité » qui pouvait s'inviter au programme. Le politique, dans l'urgence, a dû reprendre sa copie. Une prise de conscience s'est faite qu'un réarmement devait intervenir. Mais lequel ? À quel rythme ? En mobilisant quels moyens ? Avec quelles ressources ? La parole d'un CEMAT, Chef d'État-major de l'Armée de Terre, le plus haut gradé de celle-ci, un général cinq étoiles, ayant participé aux réflexions stratégiques au plus haut niveau, pour expliquer les options possibles et souhaitables est donc particulièrement opportune et bienvenue dans notre Académie. Vous allez ainsi rejoindre la cohorte de militaires ayant appartenu à celle-ci. Sauf erreur ou omission de ma part, j'en ai compté treize. Les derniers en date, tous deux originaires de la région, nous sont encore contemporains et beaucoup d'entre nous les ont connus. Il s'agit de l'Intendant Général Véran Cambon de Lavalette et du Colonel Pierre Carles. Le premier nommé est décédé le 26 janvier 2014. Entré dans la Résistance alors qu'il était encore mineur, fait prisonnier par les Allemands, déporté, il terminera sa carrière comme Directeur Central du Service de l'Intendance au Ministère de la Défense, avec le grade de Commissaire Général de Division. Il est élu en 1987 au fauteuil XXIII de la Section Lettres de l'Académie, succédant au Duc de Castries et deviendra le Président de cette dernière en 1995. Le Colonel Pierre Carles est décédé, lui, le 24 mai 2016. Il s'engage à vingt ans et participe aux campagnes d'Italie et de la Libération. Officier dans la Légion Étrangère, il effectue deux séjours en Indochine et c'est enfin la guerre d'Algérie de 1958 à 1960. Il est docteur ès Lettres après une thèse obtenue en Sorbonne et s'adonne, une fois retraité, à la recherche historique. Il sera le Conservateur du Musée de l'Infanterie de Montpellier et sera membre de notre Académie de 1995 à 2012.

Deux riches et fortes personnalités donc, conjuguant bravoure, courage physique mais aussi souci de comprendre et de transmettre. Nous allons voir que vous aussi, mon Général, pouvez relever le gant et poursuivre cette brillante lignée.

Je dois tout d'abord vous donner quitus, Monsieur, pour votre discours de réception, son actualité, son intérêt, sa qualité. Reste pour moi à vous présenter plus complètement pour justifier plus encore de la justesse de notre choix de vous accueillir et de vous offrir un fauteuil parmi nous.

Comme tout procès-verbal d'audition judiciaire, commençons par l'identité, complète et circonstanciée. Vous êtes né le 29 septembre 1950 à Maillezais en Vendée, le jour de la Saint Michel, le patron des « paras » et précisément vous allez porter leur

béret rouge. À croire que vous étiez prédestiné pour tutoyer le ciel. Du reste, cela vous a posé un grave et récurrent problème. Votre anniversaire que souhaitaient fêter vos proches devait céder le pas aux manifestations festives des unités parachutistes que vous commandiez. Vous aviez deux frères et deux sœurs. Votre père était maçon, votre mère modiste. Vous vouez à celle-ci une infinie reconnaissance d'avoir écouté les recommandations de votre instituteur qui la pressait de vous faire poursuivre vos études. Vous partirez donc pensionnaire au lycée militaire d'Autun après avoir réussi le concours d'entrée en 1961. C'est par voie ferrée que vous devez rejoindre tout seul cet établissement en janvier 1962. Mais vous allez vous tromper de train, en sorte que vous allez arriver à Paris de nuit dans une capitale en état de siège à la suite des événements d'Algérie, vous faire dépouiller de vos bagages et vous retrouver entre les mains de la maréchaussée. En attendant votre train, en uniforme d'enfant de troupe, deux gendarmes aussi attentionnés que débonnaires vous emmènent visiter les Invalides. Vous étiez alors loin de vous douter que, cinquante ans plus tard, vous franchiriez une dernière fois ces grilles comme chef d'état-major de l'armée de Terre. Votre scolarité, de 1961 à 1968, se termine avec l'obtention d'un baccalauréat en Sciences éco. Vous jouez au rugby, sport que vous pratiquerez jusqu'à l'âge de trente-cinq ans. Dans le paquet d'avants bien sûr, dans la mêlée, comme talonneur ou pilier. C'est ensuite une classe préparatoire au lycée militaire d'Aix-en-Provence, la réussite au concours de Saint-Cyr. De 1970 à 1972 c'est Coëtquidan dans la lande bretonne. La formation vous satisfait et vous paraît de qualité mais les « bahutages » et le poids de certaines traditions vous sont parfois pesants. Plus tard, dans l'exercice de vos plus hautes responsabilités, vous prendrez soin de cantonner ces dernières à un niveau excluant humiliation, violence gratuite et dangereuse. Vous appartenez à la promotion « Général de Gaulle », le décès, le 9 Novembre 1970, de ce dernier expliquant le choix fait. Vous partez ensuite à Montpellier, à l'École d'Application de l'Infanterie. Vous en sortez en deuxième rang.

Vous êtes marié avec Claire-France et vous avez deux enfants, une fille Anne Laure et un fils Adrian.

Voilà pour l'identité, la jeunesse et la formation. Pour la vie ce sont trois périodes bien distinctes, se succédant avec logique et efficacité puisqu'elles vous amèneront aux plus hautes marches de l'Armée de Terre. D'abord la période du guerrier, dans, puis à la tête de régiments d'élite que vous entraînerez sur le théâtre des OPEX en Afrique et en Asie. Ensuite c'est la période d'État-Major avec la conceptualisation de la professionnalisation de l'Armée de Terre après la fin de la conscription, réforme fondamentale que vous serez chargé ensuite de mettre en œuvre. Il faudra ensuite subir la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) qui entraînera une nouvelle déflation des effectifs. Enfin, après le passage en deuxième section (cadre de réserve), c'est un historien qui va se pencher sur la Grande Guerre, puis sur les grandes problématiques militaires du passé, de l'heure, de l'avenir comme vous venez de le démontrer.

Le GUERRIER donc. Vous êtes un fantassin. Vous appartenez à la « reine des batailles » car, à l'issue des combats, c'est bien elle qui a l'honneur de planter au plus haut des clochers et des collines l'étendard national sur les territoires conquis ou reconquis. Vous appartenez à son élite, puisque vous avez commandé et mené au combat l'un des plus brillants régiments de parachutistes, l'un de ceux qui, comme l'archange Saint-Michel, fondent du ciel sur l'ennemi.

À la sortie de l'EAI de Montpellier, vous optez pour les troupes de marine, d'abord au 3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine à Vannes de 1973 à 1976, puis au 2<sup>e</sup> Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine à la Réunion de 1976 à 1978. De 1978 à 1982, vous devenez adjoint en compagnie de combat, puis commandant de compagnie au 8<sup>e</sup> RPIMA

à Castres (le grand huit avec sa devise « volontaire ») et enfin, de 1991 à 1993, vous devenez chef de corps de ce même 8<sup>e</sup> RPIMA. Pourquoi ces unités ? Parce qu'elles sont déjà professionnalisées, comprenez qu'elles n'accueillent pas d'appelés du contingent et donc comme telles, avec la Légion Étrangère, se trouvent chargées des missions extérieures en Afrique et ailleurs, comprenez là où il y a risque de pertes. Vous vouliez l'aventure, les pays lointains, l'opportunité de se confronter à des situations hors normes, l'opportunité de vous confronter à vous-même pour savoir si vous étiez à la hauteur des enjeux que vous présenteraient les hasards de la guerre, du destin. Mais appartenir à ces régiments d'élite a sa contrepartie. Le risque à affronter, dans lequel il faudra entraîner les soldats qui sont sous votre responsabilité, oblige à un effort permanent pour le réduire autant que possible. Cela passe bien sûr par l'entraînement le plus exigeant au plan physique et mental. Et le chef doit naturellement être un exemple sur les deux plans. Le soldat n'acceptera les exercices les plus rudes que s'il constate que ses supérieurs s'imposent les mêmes épreuves, les mêmes souffrances, le même dépassement de soi-même, y compris lorsque, à la porte de l'avion, il faudra obéir au « go » impératif et plonger dans le ciel. Dans le cadre d'un échange tout de simplicité et de retenue, pour m'expliquer la nécessité de maintenir une préparation physique au plus haut niveau, vous m'indiquiez, l'œil malicieux, qu'au moins cela vous avait conduit à cesser de fumer. L'un de mes grands témoins, qui ont bien voulu m'aider à vous découvrir et à vous révéler davantage, le chef de bataillon Jacky Boulbin, trente ans passés au 8<sup>e</sup> RPIMA, me relatera vos exigences concernant la formation des engagés de ce régiment que vous lui aviez confiée. Tout était conceptualisé, formalisé, écrit. Il m'expliquera aussi qu'il n'y avait pas que l'exemple donné. Il y avait aussi le physique impressionnant, l'autorité exigeante, rigoureuse, s'appuyant sur des capacités d'expression orales et écrites exceptionnelles. Mais, si le colonel Irastorza joue et surjoue même de son gabarit et de sa puissance physique, il y avait aussi un cœur proportionné à ceux-ci. Sa carapace de « dur » pouvait céder le pas à une écoute bienveillante pour répondre aux difficultés, aux soucis des uns et des autres.

Votre première OPEX (opération extérieure) en Afrique sera au Tchad, en 1981 et 1982, dans le cadre de l'opération TACAU. Avec le 8<sup>e</sup> RPIMA vous êtes basé à Djamena. La mission au plan des principes est clairement définie : interposition entre fractions rivales, protection des ressortissants français, préservation des aéroports. L'application est plus complexe. Il faut sans cesse s'adapter à la fluctuation des instructions, lesquelles sont contingentes aux soubresauts de la vie politique locale aux équilibres incertains et volatils. Les sages locaux vous expliquent la prudence et la retenue de l'engagement des populations au soutien des Français et de leurs soldats : « le bateau peut partir mais la jetée ne peut que rester ».

La deuxième opération sera, alors que vous êtes devenu chef de corps du 8<sup>e</sup> RPIMA en 1991, un commandement sous mandat de l'ONU en 1992 au Cambodge. Vous troquez le béret rouge pour le béret bleu. Il s'agit de faciliter la mise en œuvre des accords de Paris du 23 octobre 1991. Ceux-ci recherchent la stabilisation d'un pays exsangue, ravagé par la guerre civile depuis 1976, la dictature et les massacres des Khmers Rouges, l'invasion des Vietnamiens, les bombardements aériens américains qui pilonnent la piste « Ho Chi Minh ». Retrouvant enfin son autonomie politique, ce pays veut organiser des élections pour apaiser et réunifier toutes ses composantes. Pour y parvenir, il faut d'abord désarmer les Khmers Rouges et assurer leur réintégration progressive dans la société cambodgienne. Sous le commandement d'un général australien, le Colonel Irastorza et ses parachutistes du 8<sup>e</sup> RPIMA vont assurer la mise en œuvre de cette opération durant ses six premiers mois. Deux points devront être tenus. Une base près de la capitale et une autre au nord-est, dans une région montagneuse couverte par la jungle tropicale. Tout est



à construire, à organiser. Les parachutistes français retrouvent le théâtre de leurs grandes batailles en Indochine, celles où ils ont forgé leur légende épique au prix du sang versé. Ils retrouvent aussi le charme de ces pays qui les ont tous envoûtés, la gentillesse naturelle de leurs habitants... qui peuvent cependant basculer dans de furieux accès de violence et de cruauté. Mon deuxième grand témoin, le Général Vincent Guionie, qui terminera sa carrière comme Commandant des Forces Terrestres, était à l'époque Capitaine sous les ordres du Colonel Irastorza. Il m'expliquera combien cette expérience avait été enrichissante pour lui. Certes le commandement était exigeant et sans concession. Lorsque « Azur », code radio du colonel, annonçait sur les ondes sa prochaine arrivée, il s'agissait de tout « mettre au carré » d'extrême urgence. Il ne faisait pas bon d'être pris en défaut par « buffle ténébreux » et de subir ses colères homériques. Mais ce témoin, lui aussi, a été sensible à ce contraste d'un physique impressionnant, voire inquiétant, qui pouvait faire tomber le masque pour laisser apparaître une humanité fondamentale. C'était aussi un grand chef sachant déléguer, prendre le risque de faire confiance. Il voyait loin et clair mais aussi, sachant que le Diable se cache dans les détails, qu'il fallait faire le ménage avant lui. En plus sa mémoire prodigieuse en faisait un conteur exceptionnel. En bref, ses capitaines sont sous le charme. Déployant une activité incessante et persévérante, étant partout à la fois, y compris dans les zones encore tenues par les Khmers Rouges incapables de mener de grandes opérations mais soucieux de continuer à exister par des coups de mains dangereux, il va réussir à mettre en place des structures, des campements, certes rustiques, mais opérationnels. Et de fait, cette opération sera un succès. Une administration provisoire a pu s'implanter, les élections prévues ont eu lieu dans le calme et un gouvernement représentatif s'est imposé. C'est aussi le Génie français qui déminera la zone des Temples d'Angkor.

La troisième grande OPEX du général Irastorza sera le commandement de l'opération Licorne en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Cette fois-ci, il commande une force de 4 000 hommes. C'est de nouveau l'Afrique avec l'instruction fondamentale des plus hautes autorités de « faire au mieux » devant des problèmes difficiles à cerner et encore plus difficiles à résoudre. Du reste, pour y parvenir, il semblerait que l'action proprement militaire doive être prolongée par d'autres actions politiques, économiques, sociales, lesquelles n'interviennent pas. Ici encore, c'est fondamentalement une mission d'interposition entre « rebelles » du Nord, c'est-à-dire du Sahel et forces gouvernementales du Sud, c'est-à-dire de la Forêt. Deux ethnies qui se partagent le pays, les structures et les institutions de celui-ci, et qui, depuis des siècles, sont en conflit. Il faut donc, en appui des contingents de l'ONUCI (Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire) s'efforcer de maintenir sur le terrain un fragile équilibre qui puisse permettre l'élaboration, par les parties prenantes à cette crise, d'une solution pacifique durable. La situation pouvant dégénérer en quelques heures, seul le déploiement d'une force militaire permettait d'éviter un embrasement d'une extrême violence à tout instant.

À la fin de cette mission, le Général Irastorza est nommé Major Général de l'Armée de Terre le 1<sup>er</sup> août 2006, puis Chef d'État-major de l'Armée de Terre le 3 juillet 2008.

Nous en arrivons donc au deuxième chapitre de la vie militaire du Général, celle de la PÉRIODE de l'ÉTAT-MAJOR. Hasard, destinée, il sera confronté au séisme de la suspension de la conscription et de la professionnalisation des forces armées. Quelques années plus tard, ce sera la Réforme Générale des Politiques Publiques. Toutes deux vont dans le sens d'une réduction drastique des effectifs et matériels des Forces Armées. Mais là encore hasard ou destinée, ou peut être brillante gestion de la ressource humaine par les hautes autorités militaires, c'est le même Général Irastorza qui, lors de son séjour en État-Major de 1994 à 1996, se trouvait dans un bureau chargé d'une étude sur la

professionnalisation de l'Armée de Terre, qui sera choisi pour mettre en œuvre celle-ci. Mon troisième grand témoin sera le Général Jean Philippe Margueron qui avait connu la guerre des Balkans où, encore une fois, il fallait s'interposer et qui terminera sa carrière comme Major Général. Lui aussi a été séduit par le contraste entre commandement exigeant, s'embarrassant peu de ménager les susceptibilités, et cœur sur la main. C'est lui qui va accompagner le Général Irastorza dans la formidable tourmente que va connaître le monde militaire. Pour essayer de la comprendre, il faut rappeler quelques faits historiques. Jusqu'en 1991, le monde vit sous le régime de la « guerre froide », bloc occidental contre bloc communiste. Les deux se tiennent en respect par la dissuasion nucléaire. Leurs armements respectifs s'équilibrent et donc se neutralisent. Au plan des forces conventionnelles, l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) fait face au pacte de Varsovie. Celui-ci aligne 95 divisions, plus de 25 000 chars et 4 500 avions. L'OTAN lui oppose 35 divisions, 7 600 chars et 2 000 avions. À l'EAI le lieutenant Irastorza apprend à attaquer les chars avec des cocktails Molotov au cas où... Le 9 novembre 1989, c'est la chute du mur de Berlin. En juillet 1991, le pacte de Varsovie est dissous. Dès le 10 juin 1990, Laurent Fabius, alors Président de l'Assemblée Nationale, déclare que le moment est venu « d'engranger les dividendes de la paix » puisque l'Armée rouge ne constitue plus une menace. Il demande donc une baisse des crédits militaires et il l'obtient.

Le 2 août 1990, c'est la première guerre du Golfe. L'Irak envahit le Koweït. L'opération « Tempête du désert » va intervenir quelques jours plus tard. Est engagée une coalition internationale de 900 000 hommes. La France, à l'époque 3<sup>e</sup> puissance du monde, va fournir 15 000 hommes parce que, politiquement, on ne veut pas engager les appelés. Il apparaît clairement qu'il faut professionnaliser pour disposer d'un vrai corps de bataille projetable.

La loi du 28 octobre 1997 suspend la conscription. L'Armée Française sera exclusivement professionnelle, formée d'engagés sous contrat. De livre blanc en livre blanc se précise une doctrine prenant en compte ce fait et organisant la déflation des effectifs. Est sanctuarisée la force de dissuasion nucléaire dans ses dimensions océaniques et aériennes. Mais il n'y a plus de grand corps de bataille. Il y a seulement une force projetable de quelques milliers d'hommes pour les opérations extérieures. Rappelons qu'en 1962, l'armée française a un effectif global de plus d'un million d'hommes. En 1966, il est ramené à 580 000 hommes, en 1997 à 480 000 hommes, en 2022 à 309 000 hommes. Entre 1989 et 2019 c'est une baisse de 250 000 hommes dont 182 000 pour l'Armée de Terre soit 61 % de son effectif. La tâche de l'État-Major durant cette période, et donc du Général Irastorza, sera de gérer cette hémorragie de moyens, en supprimant États-Majors et unités, en repliant les drapeaux, ensuite d'assurer le recrutement des engagés, ce qui n'est pas une mince affaire, enfin d'assurer la projection en OPEX de troupes ayant reçu le plus haut niveau possible d'entraînement opérationnel. Car les opérations sont plus nombreuses que jamais, en Afghanistan, en Afrique, au Moyen-Orient. Le Général Irastorza assume toutes ces missions, avec toujours le même tempérament, le même contraste entre rigueur et humanité. Ces colères trouvent toujours à s'employer, mais il peut consentir à revenir sur une décision, avertissant cependant son interlocuteur que, si l'orage est passé, il faudra encore s'habituer aux prochains. Ses adjoints lui reconnaissent une grande finesse d'analyse, une irréprochable correction dans ses rapports avec les autres armes et une totale loyauté républicaine vis-à-vis des politiques. C'est un spécialiste du tableau « Excel » et l'on redoute de devoir lui présenter un projet sous cette forme informatique, son œil mettait aussitôt à jour la moindre erreur..., ce qui ne manque pas de déclencher un ouragan de décibels... Son sens de la formule, servi par sa grande culture, trouve à s'employer. Sur la condition

militaire : « le soldat doit bien vivre son métier, bien vivre de son métier ». Il s'agace du rôle de « l'ascenseur social de l'armée », assénant qu'il s'agit d'un « escalier social exigeant de monter chaque marche avec application ».

Il aura l'occasion, malheureusement fréquente, de manifester son humanité lors des obsèques nationales aux Invalides des militaires tués en Afghanistan ou en Afrique. Il n'en manquera aucune. Présentant ses condoléances à une jeune veuve, mère de plusieurs enfants, il apprend de celle-ci que son mari avait omis de souscrire une assurance prévoyance pour le risque militaire, permettant en cas de décès en opération, de compléter le dispositif indemnitaire de solidarité existant dans les armées. De retour à l'État-Major, mine fermée, il ordonne une réunion immédiate. Il explique, il tonne qu'il ne veut plus vivre pareils moments. Devra être vérifié avant tout départ en opération que les assurances nécessaires ont été souscrites par les soldats en partance. Cette règle est toujours en vigueur.

La Réforme Générale des Politiques Publiques, qui s'applique à toute la fonction publique, intervient le 20 juin 2007. Elle va exiger une nouvelle vague de diminution d'effectifs. Pour y répondre, les mesures les plus drastiques vont s'imposer. Concentration des Écoles d'Application pour réduire les coûts de fonctionnement, les frais de déplacements des unités et mieux conjuguer leur indispensable complémentarité. C'est ainsi que l'EAI de Montpellier, qu'il avait commandée de 2002 à 2004, sera transférée à Draguignan pour bénéficier de la proximité du camp de Canjuers. Tous les services administratifs sont passés à la toise. « On réduit le nombre de stylos pour sauvegarder le plus grand nombre de fusils », dixit le Général Irastorza. On crée aussi des « bases de défense » pour mutualiser les besoins d'approvisionnement des trois armées. On essaye quand même de sauvegarder une veille technologique pour être au fait des dernières avancées technologiques, en particulier celles pouvant davantage protéger les fantassins en opérations et notamment ceux engagés en Afghanistan. Et puis, enfin, on réussira à maintenir, même sous un faible volume, l'ensemble du spectre de toutes les technologies mises en œuvre par les armées modernes, gage de réussite d'un éventuel effort de reconstitution d'un outil militaire réellement proportionné aux risques du moment.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2011, le Général Irastorza est admis en deuxième section. Il est Grand Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite et titulaire de la Croix de la Valeur militaire avec quatre citations. Il a donc 61 ans.

Une troisième vie commence pour le Général, celle d'HISTORIEN. Les bases en avaient déjà été jetées antérieurement. Vous avez préparé le concours de l'École de Guerre en 1985, suivi les cours de l'École Supérieure de Guerre et Cours Supérieurs Interarmées. Vous avez obtenu, en novembre 1985, un diplôme d'Études Approfondies d'Histoire Militaire et d'Études de Défense Nationale délivré par l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Vous allez être nommé Président du Groupement d'Intérêt Public pour la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, de sa création en 2012 à sa liquidation fin 2019. Vous serez également Président de la Fondation du Souvenir de Verdun. Vous allez donc préparer toutes les manifestations prévues pour le Centenaire de la Première Guerre Mondiale. Votre qualité de militaire vous donnera accès à toutes les archives officielles de l'Armée Française vous permettant l'analyse la plus précise, la plus documentée et la plus impartiale de ce conflit gigantesque. Cela vous offrira l'occasion d'écrire un livre *La tranchée des poncifs* vous permettant de mettre à mal un certain nombre d'idées reçues, de mythes et contre-vérités, ce qui était nécessaire et salutaire.

Un grand chapitre de *La tranchée des poncifs* concerne les relations entre le politique et le militaire, avant la guerre et pendant la guerre. La grande référence pour cette réflexion est celle du Général de Gaulle exposée dans son livre *Le fil de l'épée*,

publié en juillet 1932. Vous en rappelez la phrase définitive : « aussi longtemps que la patrie n'est pas directement menacée, l'opinion publique répugne aux charges militaires ». Pour votre part, vous alertez : « Les armées redoutent plus désormais, en dépit d'un contexte international très tendu, une indifférence polie qu'un anti-militarisme exacerbé ». Vous avez raison : une prise de conscience du politique, mais aussi de l'opinion publique est nécessaire. La paix ne s'impose pas naturellement, toute seule, par sa seule vertu, simplement en se déclarant sans ennemis alors que d'autres assument ce statut. Elle se gagne, elle se mérite par les moyens consentis à la défense et les efforts que cela suppose.

Cette mission d'historien, de passeur de mémoire, de lanceur d'alerte, vous la continuez en donnant des conférences auprès des établissements d'enseignements, d'associations, dans le cadre de notre Académie et nous venons aujourd'hui encore d'en avoir la preuve. Vous êtes aussi administrateur de la Fondation Pierre Fabre qui s'est donné pour mission d'améliorer l'accès aux soins et aux médicaments des populations du Sud. Et je n'aurai garde d'oublier une responsabilité qui vous tient particulièrement à cœur, celle d'Administrateur de l'Association des Amis du château de Castries.

J'arrive ainsi au terme de cette chevauchée sur cinquante ans d'histoire militaire que votre réception, mon Général, exigeait. Ma conclusion qui se veut un salut respectueux et déjà confraternel, c'est vous qui me l'avez apportée dans un texte sur la tradition militaire que vous m'avez confié.

Vous faisiez vôtre le discours que prononça le Général de Gaulle devant de jeunes Saint-Cyriens le 2 Août 1956. Il vous semble, je vous cite, « le propos le plus emblématique de la profondeur d'un engagement sublimé par le panache du casoar ». Il me paraît aussi adapté pour saluer en quelques mots le parcours d'un officier français. Il suffit de passer du présent au passé simple : « Je ne vous plains pas parce que vous avez choisi le métier militaire. Il a demandé que vous renonciez à la liberté, à l'argent, peut-être un jour à la vie, il a comporté des mauvais jours, des heures amères, parfois des années de chagrin. Mais en échange, il vous a donné cette constante et émouvante aventure où sont mêlés le commandement, la responsabilité, l'action, le risque. Il vous a donné l'honneur de la maturité, les larmes du dernier jour de carrière, la joie de servir, l'orgueil des armes, l'espoir des grandes actions et le rêve de gloire auprès d'un drapeau ou d'un étendard. Non, je ne vous plains pas. » Mon Général, j'ai bien précisé que vous continuez votre mission. Son terme n'est pas encore venu, il n'est pas temps pour vous de déposer les armes. D'autres pages, d'autres chapitres devront être écrits, notamment au travers des activités de notre Académie. C'est la grâce que je VOUS souhaite. C'est la grâce que je NOUS souhaite.

*Séance du 19 février 2024*

## **Intronisation de M. Elrick Irastorza**

**Etienne CUÉNANT**

Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Monsieur,

Vous avez eu la chance d'être présenté par Jean-Louis Auméras dont tout le monde connaît ici l'élégance, la discrétion, la précision. Difficile de faire mieux. Vous avez évoqué le « soldat de métier » dont le nom est moins complexe que son statut. Comme vous êtes clair, nous avons beaucoup appris.

Je ne peux donc rien ajouter de pertinent à ce qui vient d'être dit, toutefois en guise de clôture de cette séance je voudrais, sans me prendre trop au sérieux puisque je n'ai pas d'expertise, évoquer trois choses.

En effet, en vous écoutant, je me disais qu'avec un peu plus d'audace vis-à-vis des contraintes de sections, Daniel Grasset aurait pu vous faire entrer dans la sienne. Ce qui vous rapproche, c'est le soin apporté au corps. Corps d'une personne pour notre regretté Daniel Grasset, corps de l'armée sous votre autorité de Chef d'État-Major de l'Armée. Parce que l'un comme l'autre, le militaire et le médecin savent qu'on ne peut soumettre le corps à des contraintes – si nécessaires soient-elles – qu'à la condition de la bienveillance. Le théâtre d'une opération a pour avant-scène la sollicitude.

La médecine a beaucoup puisé dans la terminologie militaire, guerrière pour imager les signifiés – et pas toujours avec grande subtilité. Détruire, anéantir, terrasser – là où vaincre suffirait – sont des termes compréhensibles en phase aigüe, en situation de guerre, mais les maladies comme les conflits évoluent. Elles sont passées à la chronicité, comme les conflits, à quelques exceptions près, sont devenus, larvés, itératifs, térébrants. Il faut désormais accompagner, soulager. Et consoler toujours, ajoutait Ambroise Paré.

J'ai noté aussi à plusieurs reprises le terme d'engagement. Vaste question pour nos jeunes que cette question de l'engagement. Les vocations viennent de la conscience, dès le jeune âge, du remords de l'inaccompli en cas d'abandon. S'engager pour la patrie ou pour son prochain c'est déjà la conscience d'une cause, celle de protéger au quotidien et, en cas extrême, de sauver.

Avec le temps, l'évolution des mœurs, les générations actuelles sont plus attentives à leur quotidien et ses sollicitations multiples, elles acceptent moins certaines exigences qui nous paraissent normales. C'est ainsi partout et tout procès est inutile. Mais il me semble que le soldat, qu'il soit sous-officier ou haut gradé, l'accepte mieux que le médecin. Sans doute, comme vous l'avez dit, parce que chez vous l'esprit de corps reste encore très prégnant. On peut d'ailleurs entrer dans ce corps par la petite porte et en sortir avec des étoiles au képi.

Il y a certainement autant de spécialité dans l'armée que dans la médecine, mais il n'y a qu'une patrie. C'est ce qui en explique l'organisation très pyramidale où l'on retrouve au sommet une tête unique et des corps multiples, tandis qu'en médecine nous avons à faire à un corps quasi unique avec des expressions, des esprits multiples.

Pour finir, j'ai entendu, à ma grande surprise, à propos de la conscription, que le Président Chirac avait suspendu celle-ci. Suspendre et non abolir. Le verbe n'est pas anodin. Je ne sais pas si notre ancien président était un lecteur de Sextus Empiricus, mais, chez les sceptiques, suspendre est la conséquence du doute. Pour eux, le doute devait amener à la suspension du jugement, condition indispensable pour se débarrasser des convictions et mener à l'ataraxie. Je ne pense pas que Jacques Chirac ait douté de quoi que ce soit dans sa carrière, même si un stratège doit un peu douter pour se renforcer dans sa conviction. Mais ce que je veux dire ici c'est que l'Académie ne doute pas un seul instant de votre bienvenue parmi nous. Vous verrez que nos stratégies sont dictées par nos curiosités et les doutes par nos débats amicaux. Vous le verrez, le scepticisme nous intéresse peu et nous sommes plutôt adeptes d'un épicurisme cognitif. C'est bien plus joyeux.

Alors, sans aucun doute, vous voici, Monsieur, désormais chez vous.

Aussi : « Je demande au récipiendaire de se lever.

Je demande aux membres de l'Académie de se lever.

Je demande aux membres de l'auditoire de se lever.

En qualité de Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, je déclare solennellement l'Académie heureuse et honorée de recevoir, comme membre titulaire au XVII<sup>e</sup> fauteuil de la section Lettres,

M. Elrick Irastorza. »